



Signataires : Antoine Mayerat, Julien Nicolet-dit-Félix, Louise Trottet, Cédric Jeanneret, Céline Bartolomucci, Laura Mach, Angèle-Marie Habiyaakare, Philippe de Rougemont, Esther Um, Emilie Fernandez, Clarisse Di Rosa

Date de dépôt : 12 octobre 2026

Proposition de motion

Quatre dimanches sans voiture sur les quais de la rade

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la qualité paysagère exceptionnelle du U lacustre ;
- la plus-value en espace d'activité, pour les personnes résidentes et les touristes face aux quais libérés des véhicules à moteur (2 × 1,5 km) ;
- l'expérience agréable que cela représentera pour le moral¹ et la santé² des personnes qui utiliseront ces nouveaux espaces (25 000 personnes en septembre 2016 selon DETA (M 2373-A)) ;
- qu'un nouveau lieu de rencontre répondra à la nécessité de créer du lien et facilitera le partage au sein de notre société souvent minée par l'isolement³ des individus ;
- qu'une animation peut être prévue et organisée sur les quais permettant d'augmenter l'intérêt des touristes, d'attirer plus de monde et de favoriser le commerce,

¹ <https://agefi.com/actualites/macroeconomie/le-moral-des-consommateurs-suisse-saffaiblit-debut-2026?updatedprefs=true>

² <https://www.baspo.admin.ch/fr/activite-physique-et-sante-recommandations>

³ <https://www.rts.ch/info/societe/2026/article/isolement-des-seniors-une-personne-sur-trois-se-sent-seule-29373148.html>

invite le Conseil d'Etat

- à engager les démarches nécessaires pour permettre la tenue de quatre dimanches sans voitures et motos sur les quais du bord du lac, deux fois rive gauche (quai Gustave-Ador) et deux fois rive droite (quais Wilson et du Mont-Blanc) durant les mois de mai à septembre ;
- à organiser lors de ces journées, conjointement avec la Ville de Genève, des activités culturelles et sportives accessibles à toutes et tous ;
- à permettre l'installation provisoire de foodtrucks, de stands et d'autres animations pour la population sur les tronçons de route sans voiture.

EXPOSÉ DES MOTIFS

En 2017, le Grand Conseil a refusé une proposition plus ambitieuse qui était de libérer le U lacustre entier durant 12 week-ends.

En effet, celui-ci offre un cadre magnifique, vanté par Genève Tourisme⁴, qui pourrait être valorisé et plus apprécié lorsque les quais seront libérés provisoirement des bruits et nuisances des moteurs à explosion.

Aujourd'hui comme à l'époque, l'idée est de donner de la place aux personnes qui habitent au centre-ville.

Depuis peu, la situation géopolitique et humaine a évolué. Les envies et les besoins des habitantes et des habitants ont été modifiés par les changements climatiques qui assurent un ensoleillement maximal durant de nombreux mois. Voyager très loin n'est plus forcément l'objectif et ce n'est pas non plus à la portée de toutes et tous !

En revanche, profiter de bouger, de pratiquer du sport ou simplement de déambuler en discutant devient un must pour la majorité des personnes qui restent assises dans des bureaux, ou piétinent toute la semaine, il en va de leur santé.

Cette motion ouvre une porte vers une société plus calme et plus partagée, sans grands frais. Des humains qui se rencontrent et échangent sont ensuite plus heureux et capables d'affronter les aléas de l'existence avec plus de conscience et d'engagement.

La qualité de vie des habitantes et des habitants des Pâquis ou des Eaux-Vives est rythmée par le passage des véhicules et leurs nuisances sonores. Les enfants jouent dans des cours minuscules et minérales, tandis que certaines personnes sportives font leur jogging le long des quais où des files de voitures sont en attente d'un feu vert.

En proposant une animation bien orchestrée qui permette aux Genevoises et Genevois de se retrouver et de partager une balade ou une activité au centre-ville, on apportera du calme et du bonheur à une société qui est, la plupart du temps, axée sur la performance, rivée sur les écrans et plongée dans un stress permanent.

Vu ce qui précède, nous vous encourageons, Mesdames les députées, Messieurs les députés, à soutenir la présente proposition de motion.

⁴ <https://www.geneve.com/fr/que-faire/plein-air-bien-etre/itineraires-de-randonnee/promenade-du-lac-leman>